

Décret

Générale

modern

Décret n° 2021-142/PRE portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la compagnie de la » RED SEA DRILLING COMPAGNY S.A.S « .

n° 2021-142/PRE

Ministère
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication
20 juin 2021

Numéro JO
n° 12 du 30/06/2021

Date du numéro
30 juin 2021

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La Constitution du 15 septembre 1992

VU La Loi Constitutionnelle n°92/AN/10/6ème L du 21 avril 2010 portant révision de la Constitution

VU La Loi n°55/AN/19/8ème L du 23 juillet 2019 portant Régime Juridique des Entreprises Publiques

VU Le Décret n°2021 -030/PRE du 07 février 2021 portant création de la » RED SEA DRILLING COMPAGNY S.A.S «

VU Le Décret n°2021-033/PRE du 09 février 2021 portant nomination du Directeur Général de la » RED SEA DRILLING COMPANY S.A.S »

VU Le Décret n°2021-105/PRE du 24 mai 2021 portant nomination du Premier Ministre

VU Le Décret n°2021-106/PRE du 24 mai 2021 portant nomination des membres du Gouvernement

VU Le Décret n°2021-114/PRE du 31 mai 2021 fixant les attributions des Ministères

SUR Proposition de la Présidence de la République.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

Sont nommés au Conseil d'Administration de « RED SEA DRILLING COMPANY S.A.S »

- M. Ali Sillaye Abdallah, représentant de la Primature
- Mme. Fatouma Ahmed Moussa, représentant du Ministère de l'Economie et des Finances
- M. Ahmed Hassan Moyaleh, représentant du Ministère du Budget
- M. Said Kaireh Youssouf, représentant du Ministère de l'Agriculture
-

M. Aden Hyd Ismaël, représentant du Ministère de l'Energie

- M. Hassan Aden Chehem, représentant du Ministère de Commerce
- M. Kayad Moussa Ahmed, Directeur Général de l'ODDEG.

Article 2

Le mandat des membres du Conseil d'Administration est de trois ans, renouvelable.

Article 3

Le présent Décret sera enregistré, exécuté partout où besoin sera.

*Le Président de la République
Chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH